

CR029

12 jours 84 heures

6 180 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Certificat Protection de la clientèle et conformité

COMPÉTENCES VISÉES

- **Veiller** à la protection des données personnelles (CNIL RGPD).
- **Promouvoir** et mettre en œuvre les bonnes pratiques commerciales et les recommandations de l'ACPR.
- **Prévenir** les conflits d'intérêts (proposition de produits d'assurance plus rémunérateur pour le commercial, clause bénéficiaire, déshérence...).
- **Évaluer** les risques de non-conformité de son activité et les situer dans la cartographie des risques de l'entreprise.
- **Réaliser** un reporting de non-conformité ou de conformité.
- **Évaluer** l'impact des changements de l'environnement normatif sur son activité professionnelle

PUBLIC

- Réseaux commerciaux
- Conseillers relation client
- Compagnie d'assurance
- Intermédiaires

PRÉ-REQUIS

Connaître les acteurs et les enjeux du secteur de l'assurance. Avoir des connaissances générales en assurance des personnes.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site
www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation

PROGRAMME

MODULE 1- RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES

1. Protection de la clientèle (AA338) - 3J
2. DDA : maîtriser les impacts pour les différents acteurs de l'assurance (AA389) - 2J

MODULE 2 - OBLIGATION D'INFORMATION ET DE CONSEIL

1. Devoir d'information et de de conseil dans la cadre de la DDA (AA385) - 1J
2. Contrôle des pratiques commerciales en assurance (AA386) - 1J

MODULE 3 - PROTECTION DES DONNÉES

1. RGPD appliqué à l'assurance (AA387) - 1J
2. Ethique, déontologie et anticorruption (AA388) - 1J

MODULE 4 - PRINCIPES PRUDENTIELS ET CONTRÔLE

Rôle et fonctionnement de l'ACPR (AA382) - 1J

OPTION :

A l'issue de cette formation, le participant pourra choisir l'une des options suivantes :

Se préparer à un contrôle ACPR pour un assureur (AA383) - 1J

Se préparer à un contrôle ACPR pour les intermédiaires en assurance (AA384) - 1J

PACK RÉUSSITE

Une journée de training obligatoire pour tous les candidats en vue de l'épreuve finale

Une épreuve de validation composée d'un écrit et/ou oral devant un jury de professionnels et pédagogues

La certification est obtenue à partir de 12/20 de moyenne générale